



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 102640

Texte de la question

M. Michel Ménard attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'expérimentation de la vente de médicaments à l'unité, lancée à son initiative à l'automne 2014 dans l'objectif de réduire le gaspillage et de limiter les risques de l'automédication. Une centaine de pharmacies se sont portées volontaires pour tester la vente à l'unité pour quatorze antibiotiques et leurs génériques. L'expérimentation n'a duré qu'un an, s'achevant en octobre 2015 alors que la loi n° 2013-1203 du 23 décembre 2013 de financement de la sécurité sociale pour 2014 prévoyait une expérimentation de trois ans. En effet, les pharmaciens volontaires ont très vite constaté que les conditionnements n'étant pas adaptés, cela générerait une réelle perte de temps pour leur activité. Un bilan devait être effectué par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), afin d'évaluer l'impact sur l'activité des pharmacies, la modification des volumes d'antibiotiques dispensés, les économies générées en tenant compte des surcoûts liés à la rémunération des pharmaciens, la diminution du volume d'antibiotiques consommés ou stockés chez les particuliers, ainsi que les changements de comportement dans la consommation d'antibiotiques. Il souhaiterait avoir des éléments de bilan de cette expérimentation, qui ne s'appuient pas uniquement sur les problèmes de conditionnement des médicaments auxquels des solutions peuvent être trouvées. Les études d'opinion démontrent que les Français sont favorables à la vente de médicaments à l'unité.

Données clés

Auteur : [M. Michel Ménard](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102640

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2017](#), page 1155

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)